

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 19 janvier 2017, portant sur l'extension des pouvoirs consentis à son Président,
- Vu les délibérations de l'Assemblée Générale de la CCI Grand Lille en date des 9 septembre 2013 et 15 décembre 2014 autorisant la rétrocession des voiries et des bassins du CRT de Lesquin à la Mel,

Sur proposition de Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Marc DUCHATEAU**, Directeur des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, et en cas d'empêchement, à **Madame Judith Gaston**, Chef de projet des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, à l'effet de signer l'acte de constitution de servitudes à titre gratuit entre la Mel (propriétaire du fonds dominant) et les sociétés FINAMUR, BPIFRANCE FINANCEMENT et CMCIC LEASE (propriétaires du fonds servant) portant sur les parcelles désignées ci-après, la CCI de région Hauts-de-France intervenant à l'acte en sa qualité d'aménageur :

➤ **SERVITUDE TREFONCIERE ET DE PASSAGE DE RESEAU EXISTANT**

DESIGNATION DU FONDS DOMINANT.

I - Ville de LESQUIN

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET Une parcelle à usage de bassin de rétention située à LESQUIN (59810), (bassin n°1),

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	180	RUE DE LA LOUVIERE	49 a 97 ca
Contenance totale				49 a 97 ca

II - Ville de FRETIN (Nord)

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET Une parcelle en nature de bassin de rétention située à FRETIN (59273), lieudit "GAMAND",

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AC	18	GAMAND	42 a 57 ca
Contenance totale				42 a 57 ca

DESIGNATION DU FONDS SERVANT

Ville de LESQUIN (Nord)

Des parcelles bâties , situées à LESQUIN (59810), rue de la Louvière.

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	24	571 RUE DE LA LOUVIERE	04 ha 00 a 19 ca
	AP	27	RUE DU CALVAIRE	03 ha 27 a 68 ca
	AP	28	RUE DU CALVAIRE	48 a 96 ca
Contenance totale				07 ha 76 a 83 ca

- **SERVITUDE TREFONCIERE ET DE PASSAGE DE RESEAU projeté en cas de dévoiement**

DESIGNATION DU FONDS DOMINANT

Ville de LESQUIN (Nord)

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET Une parcelle à usage de bassin de rétention située à LESQUIN (59810), (bassin n°1),

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	180	RUE DE LA LOUVIERE	49 a 97 ca
Contenance totale				49 a 97 ca



Commune de FRETIN (Nord)

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET

Une parcelle en nature de bassin de rétention située à FRETIN (59273), lieudit "GAMAND",

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AC	18	GAMAND	42 a 57 ca
Contenance totale				42 a 57 ca

DESIGNATION DU FONDS SERVANT

Des parcelles bâties, situées à LESQUIN (59810).

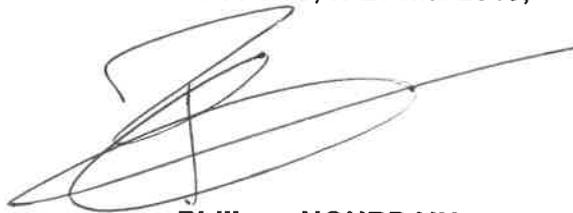
Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	13	390 rue du calvaire	03 ha 93 a 15 ca
	AP	24	571 rue de la Louvière	04 ha 00 a 19 ca
Contenance totale				07 ha 93 a 34 ca

Etant précisé que la CCI supportera tous les frais, droits et émoluments afférents audit acte.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 27 mai 2019,



Philippe HOURDAIN

